

Sport : l'Assemblée du sport initie une nouvelle gouvernance

Stratégie et développement des ISBL

L'Assemblée du sport, installée au mois de mars 2011, à l'initiative du gouvernement et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a procédé le 29 juin 2011 à la restitution de ses travaux. C'est un ensemble de 313 préconisations qui a été présenté.

Les six groupes de travail composés de représentants de l'Etat, du mouvement sportif, des collectivités territoriales, du monde des entreprises et de la « société civile » ont travaillé sur les thèmes suivants : développement des pratiques sportives, sport sain et éthique, sport de haut niveau, emploi et formation dans le sport, économie du sport et gouvernance du sport. Des orientations générales sont affirmées : sur la recherche de moyens pour encourager la pratique sportive par tous, le développement de la formation et des compétences pour les métiers liés au sport, la valorisation des bienfaits du sport ou la prise en compte de la dimension économique de l'activité sportive. Des mesures concrètes sont également préconisées comme la « licence découverte » ou « licence d'exploration » permettant, pour développer la pratique en club, de passer d'un sport à un autre avant de fixer son choix. Un « chèque sport » financé sur le modèle des tickets restaurants pourrait aussi être distribué pour permettre l'inscription dans les clubs et inciter les entreprises à proposer des activités sportives à leurs salariés. Des mesures sont aussi avancées pour faciliter la pratique du sport par les jeunes filles, notamment dans les quartiers difficiles, par les handicapés ou dans le cadre scolaire.

L'Assemblée du sport devrait, selon la ministre, être pérennisée afin de poursuivre la mise en œuvre d'une « nouvelle gouvernance » du sport dans laquelle seraient impliquées toutes les parties concernées. C'est un décret pris en septembre qui donnera à cette Assemblée sa forme définitive réunissant une soixantaine de personnes choisies sur

les mêmes bases que lors de la phase initiale. Des coordinations au niveau régional ou local pourraient aussi être mises en place.